CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80403** **VALABLE JUSQU'AU** **05/03/2027**

ÉDITÉ LE 10/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2000

Raison sociale : ENVEO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/10/2023

Capital : 50 000

13 RUE CLEMENT ADER
PARC D'ACTIVITES DE BEAUGE 2
35340 LIFFRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2000B01070

Siret : 433 235 983 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5035578

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 1117475804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 1117475804

Situation fiscale et sociale : A jour au 06/02/2026

Téléphone : 02 99 39 06 03 **Fax :** 02 99 39 08 49

Portable : 07 88 21 80 12

Responsabilité légale :
GIRARD ELISABETH CO-GÉRANTE / BERNARD CHRISTOPHE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@enveo.pro

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 384 961 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	13	08/12/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	08/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 10/11/2026 12:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.